

Décision

Générale

colonial

Décision n° 251 27 février 1953

n° 251 27

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date de publication
27 février 1953

Date du numéro
1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Mahfoud Mohamed, infirmier stagiaire 10e échelon, en service à l'Annexe de l'Hôpital Principal de Djibouti, est licencié de son emploi, pour compter du 1er mars 1953, pour faute grave dans le service.